

# Lycées Privés SAINT REMI – LEONARD DE VINCI

## Enseignement général, technologique, professionnel et supérieur

Adresse postale : 10, rue Notre-Dame des Victoires 59100 ROUBAIX

Tél : 03 20 89 41 41 Fax : 03 20 73 75 65

Roubaix, le 31 août 2020

### Protocole sanitaire à l'attention des familles.

Les parents d'élève jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant dans l'établissement scolaire. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur enfant au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

#### \*Les règles de distanciation physique.

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires...), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Toutefois, il est recommandé de maintenir la plus grande distance possible et de limiter les rapprochements.

#### \*Les gestes barrières.

Ils doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

- **se laver très régulièrement les mains** (pendant 30 secondes, toutes les parties des mains avec un séchage soigneux dans une serviette en papier jetable ou à l'air libre). A minima, à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile. Plusieurs points d'eau et distributeurs de gel hydroalcoolique sont accessibles dans l'enceinte de l'établissement. Toutefois, il est indispensable que chaque élève soit en possession d'un petit flacon de gel hydroalcoolique et de mouchoirs à usage unique.

- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

- utiliser des mouchoirs à usage unique

- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

.../...

\*Le port du masque.

Le port d'un masque "grand public », apporté par l'élève, est **obligatoire** en permanence dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs, sauf incompatibilité avec l'activité (restauration, activités sportives...).

Les sorties de classe sont limitées aux cas de force majeure laissés à l'appréciation du professeur.

Un contact téléphonique avec l'infirmière est possible en cas d'information, de soutien médical ou psychologique.

**Nous considérons qu'à la réception de ce document vous et vos enfants acceptez les termes de ce protocole et vous engagez à le respecter. En ce sens, nous vous informons qu'un(e) élève qui ne respecterait pas ce protocole sera renvoyé à son domicile.**